

UNDT/2019/098, Papathanassiou

Décisions du TANU ou du TCNU

Comme les parties sont d'accord que la procédure correcte pour l'ABCC n'a pas été appliquée et que les cas doivent être renvoyés à l'ABCC pour institution ou correction de la procédure requise, le tribunal sera, par consentement, donc l'ordre. Cependant, depuis l'art. 10.4 du statut stipule explicitement que ce renvoi se fera «avant la détermination du fond de l'affaire», le tribunal n'est pas en mesure de prononcer sur la substance des cas (au moins le cas n ° UNDT / NY / 2018/011, concernant le rejet initial par l'ABCC de la demande de rémunération et non le rejet ultérieur par son secrétaire), et de rendre un jugement sommaire. Il suit ce jugement sommaire en vertu de l'art. 9 des règles de procédure ne conviennent pas dans ce cas, car tel est un jugement sur le fond.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

(a) La décision de la demande de rémunération des conseils consultatifs («ABCC») rejetant la demande d'indemnisation du demandeur pour le trouble de stress post-traumatique («SSPT») comme étant dérangé, mais conditionnelle à une réévaluation lors de la soumission de documents supplémentaires démontrant l'incapacité médicale (Affaire n ° UNDT / NY / 2018/032) et (b) Le rejet ultérieur par le secrétaire ABCC de sa demande au motif que la division des services médicaux avait conclu qu'il n'y avait pas suffisamment de preuves concernant l'incapacité médicale du demandeur, comme l'octroi d'une renonciation Pour une soumission tardive (N ° de cas UNT / NY / 2018/011).

Principe(s) Juridique(s)

Un aperçu superficiel des juridictions de common law est indicatif de la position selon laquelle un jugement sommaire est normalement rendu sur le dépôt d'affidavits sur les réclamations substantielles et n'est pas une procédure

normalement utilisée pour l'élimination des questions sur la créance ou l'admissibilité ou d'autres questions préliminaires.

Résultat

Jugement rendu en faveur du requérant en intégralité ou en partie

Texte Supplémentaire du Résultat

Par consentement et avec l'accord du Secrétaire général, les réclamations sont renvoyées à l'ABCC pour institution ou correction de la procédure requise conformément aux soumissions et à l'art des parties. 10.4 du statut du Tribunal des litiges.

Applicants/Appellants

Papathanassiou

Entité

FNUE

Numéros d'Affaires

UNDT/NY/2018/011

UNDT/NY/2018/032

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

29 Mai 2019

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Prestations et droits

Paiement d'indemnités en cas de maladie, de blessure ou de décès imputables à l'exercice de fonctions officielles au service (Appendice D du Règlement)

Droit Applicable

TCNU Règlement de procédure

- Article 9

TCNU Statut

- Article 10.4

Jugements Connexes

UNDT/2011/216

2012-UNAT-275

2017-UNAT-725